

Informations de base	
2021/2818(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Règles de procédure concernant la reconnaissance des autorités et organismes de contrôle qui ont compétence pour effectuer des contrôles portant sur les opérateurs et groupes d'opérateurs certifiés biologiques et sur les produits biologiques dans les pays tiers, et règles concernant leur supervision et les contrôles et autres tâches à effectuer par ces autorités et organismes de contrôle Complétant 2014/0100(COD) Subject 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/07/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)05100	
13/07/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/09/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2818(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2014/0100(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/06835

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)05100	13/07/2021	